



## **LES VOEUX DU MAIRE**

Salle ERA le 06 Janvier 2012

Madame la Conseillère Générale, Mmes et MM. les représentants des services publics, Mmes et MM. les chefs d'établissements scolaires, Père PETIT, Mmes et MM. les représentants des associations, Mmes et MM. les représentants de la presse, Mmes et MM. les employés municipaux, chers Saint Jurauds. (Je vous prie d'excuser M. le président de la Communauté de Communes retenu par une importante réunion sur sa commune.)

Au nom de tous les élus municipaux je tiens à vous dire combien nous sommes heureux de vous accueillir ce soir. Votre participation à cette traditionnelle soirée confirme que l'action que nous menons depuis bientôt 4 années ne vous laisse pas insensibles. C'est pour nous un encouragement.

Un encouragement à poursuivre ce que nous avons entamé dans la perspective de placer notre commune dans une situation garantissant l'avenir de ses habitants et au-delà, de ceux qui habitent notre pays d'Urfé. En effet, il nous faut viser et atteindre un objectif ambitieux, celui de conserver voire améliorer nos services à la disposition des Saint Jurauds mais également à la disposition des populations des villages voisins.

Le grand débat sur la réforme du périmètre de notre intercommunalité n'a pas conduit au rapprochement avec le Grand Roanne proposé par Madame la Préfète et souhaité par notre conseil municipal.

En effet les communes composant la communauté de communes des pays d'Urfé ont toutes, sauf Saint Just, rejeté ce nouveau schéma. Nous le regrettons sincèrement pour de très nombreuses raisons mais ce n'est ni le moment, ni le lieu de revenir sur ce débat. Nous respectons la démocratie qui nous a mis en minorité sur le sujet et bien entendu continuerons à travailler avec nos voisins en toute amitié. J'espère simplement que la communauté de communes prendra en compte notre message. Celui d'une commune de centralité, par ailleurs chef lieu de canton, qui doit trouver des partenaires pour ne plus supporter seule certaines dépenses qui concernent tout le territoire.

L'année 2011 aura été marquée par les très importants travaux d'assainissement au bourg accompagnés par l'enfouissement des réseaux aériens, le recalibrage et la réfection des trottoirs prenant en compte le handicap, le recalibrage et la réfection de la chaussée.

Ce chantier extrêmement complexe a été conduit dans le respect des délais et des coûts annoncés. Nous sommes bien conscients de la gêne provoquée d'avril à novembre mais nous ne pouvions faire plus vite surtout avec une interruption du chantier programmée durant l'été. Comme je l'ai déjà si souvent expliqué, nous n'avions de toute façon pas le choix compte tenu de la mise en demeure préfectorale, des interventions de la police de l'eau, des menaces pesant quant à la constructibilité de la commune... et d'autres soucis encore. Je pense que tout le monde est aujourd'hui satisfait du travail réalisé et du résultat obtenu.

Je rajoute que nous avons profité de cette opération pour traiter un important point noir relatif aux eaux claires parasites place du vieux marché au quartier du château.

L'année 2011 c'est aussi l'année durant laquelle nous aurons vu sortir de terre notre nouvelle caserne de sapeurs pompiers. Ce magnifique équipement sera réceptionné très prochainement à la satisfaction de tous et bien sûr, en premier lieu, de nos pompiers volontaires si essentiels.

Le chef de corps Jean Michel Brissay-Châtre et ses gens pourront ainsi disposer d'installations parfaitement adaptées à leurs missions. Je remercie d'ailleurs le Service Départemental d'incendie et de Secours de la Loire pour le financement du bâtiment, le suivi de l'opération sur un site acheté et préparé par la commune tout comme je me félicite de notre parfaite collaboration et de nos excellents rapports.

Bien d'autres travaux, certes plus modestes, ont également été réalisés soit par notre unité technique dont je souligne les capacités, soit par les entreprises. Je peux citer par exemple la pose d'un nouveau sol au rez - de - chaussée de l'école, divers travaux d'entretien sur le patrimoine bâti, les travaux sur la voirie communale avec la CCPU, la réfection du petit patrimoine, etc.

L'année 2012 sera encore bien remplie.

Au printemps nous allons poursuivre les travaux d'assainissement. Les passages caméra réalisés sur nos 16,6 kilomètres de réseaux ont, entre autres, révélé d'importantes dégradations chemin de la Croix Mission et vers la piscine. Il nous faut absolument lancer rapidement une autre tranche de travaux. Dans le même temps nous débuterons le très important chantier de la nouvelle station d'épuration de 2850 équivalent habitants.

A la fin du mandat c'est 3 millions d'euros que nous aurons investis dans le domaine et ce hélas, sans l'appui technique de nos administrations aujourd'hui disparues : DDA, DDE,... (Croix Vallier, route de Roanne, rue du Forez, avenue du 8 mai, place du vieux marché et chemin Thomasson, le bourg, chemin Croix Mission, secteur piscine, station d'épuration.)

2012 sera aussi l'occasion pour la maison d'enfants de la Bruyère de faire peau neuve.

J'ai récemment eu contact avec M. le directeur et M. le président de l'association dont le siège est à Lyon. Les choses sont acquises et c'est plus de 500 000 euros qui vont être investis pour mettre en conformité cet établissement et réaliser des aménagements complémentaires.

Outre sa fonction essentielle auprès d'une catégorie d'enfants nécessitant un accompagnement, cet établissement, véritable institution Saint Juraude, scolarise ses jeunes résidents dans les écoles du canton ce qui permet de conserver ici ou là une classe qui pourrait-être menacée de fermeture sans ce complément d'effectif.

En pérennisant cette structure on renforce aussi nos écoles. Je suis donc très heureux d'avoir, malgré les réserves de la commission de sécurité, porté un avis favorable au maintien de cette maison d'accueil. Un Maire doit savoir prendre ses responsabilités, prendre des responsabilités, c'est en tout cas l'idée que je me fais de la fonction.

2012 c'est aussi 2 autres importants chantiers qui commencent : la construction de 8 logements aux HLM en ce début d'année et la construction de 12 logements rue de Vichy au printemps. Loire habitat, le maître d'ouvrage, a réalisé 2 projets que nous croyons réussis et qui permettront de proposer à la location des logements d'aujourd'hui tant sur le plan de l'énergie que sur le plan fonctionnel. Là encore nous avons trouvé des gens attentifs, à l'écoute, soucieux de s'inscrire dans les orientations d'aménagement fixées par la commune. Je les en remercie.

2012 c'est encore la construction des bâtiments industriels qui vont accueillir l'atelier du D8 aux Aubarres. Cette activité de métallerie, en plein essor, sera la bienvenue dans le contexte économique que l'on connaît. Ce secteur du village se voit redynamisé si l'on rajoute l'arrivée en 2009 de la société SGE.

J'espère que le petit commerce de proximité connaîtra lui aussi des jours meilleurs. Nous nous y employons avec l'aide du site de proximité dont je salue les actions au quotidien à nos côtés. La tâche est difficile et le potentiel de repreneurs extrêmement faible.

Nous nous félicitons néanmoins de l'installation de Madame Ossédat qui a récemment ouvert « le panier d'Urfé ». Nous sommes également heureux d'accueillir notre nouveau notaire Maître Nion, nos nouveaux pharmaciens Madame et Monsieur Leroy ainsi que Monsieur Angel ostéopathe qui pratique déjà depuis presque un an. Nous leur souhaitons à tous pleine réussite dans leurs activités respectives.

Nous souhaitons également une bonne installation à l'ADMR qui devrait prochainement aménager boulevard de l'Astrée.

2012 c'est encore l'installation de notre unité technique en lieu et place de l'actuelle caserne de pompiers. Nous trouverons là des locaux plus adaptés et surtout nos salariés n'auront plus à craindre des désordres du site de la rue de Thiers.

2012 c'est enfin des projets à mettre sur la bonne voie, des projets pour lesquels nous devons encore œuvrer pour qu'ils trouvent leur aboutissement. Je veux bien entendu parler de la nouvelle maison de retraite qu'il convient de réaliser très rapidement pour bénéficier des subventions accordées. C'est un projet capital, de loin le plus important du canton : 91 lits et plus de 40 emplois. Madame la directrice de l'hôpital de Roanne et ses collaboratrices sont au côté de notre présidente du CA Marie France Coudour et ensemble nous nous démenons au cœur d'un dossier d'une rare complexité.

Je veux aussi parler de la maison de santé pluridisciplinaire. Les choses avancent avec la communauté de communes qui porte efficacement ce dossier et avec les professionnels de santé fédérés par le Docteur Richard.

Je pourrais encore vous parler des heures tant les sujets sont nombreux mais je pense vous avoir livré l'essentiel.

Ces dossiers sont exigeants en connaissances et difficiles à traiter dans un contexte de crise sans précédent qui nous prive de ressources d'accompagnement auxquelles nous pouvions prétendre dans un passé récent. Le conseil général continue malgré tout à être à nos côtés subissant lui aussi le même sale temps. Je tiens bien sûr à le remercier.

Chers amis, les années qui s'annoncent vont être difficiles pour tous et bien au delà de notre territoire national. Il nous faudra sans doute repenser nos exigences en sollicitant moins la collectivité. Pour autant, nous ne pouvons nous lamenter sur notre sort car aucune solution ne passe par cet état.

Comme vous le constatez, nous avons clairement choisi de faire bouger les choses pour vous mais aussi pour ceux qui hériteront de notre merveilleux pays afin qu'ils puissent y vivre convenablement.

Un territoire équilibré est un territoire où, quel que soit son âge, quelle que soit sa situation, on dispose de l'essentiel sans pour autant être matraqué par l'impôt. C'est ça le projet et c'est d'ailleurs tout le sens d'une action publique responsable : la plus difficile, celle qui dessine l'avenir en évitant de s'empêtrer dans des sujets à enjeu limité voire nul.

Bonne année à tous.

Pascal PONCET.

